

Vie locale (Commerces, spectacles, associations...)

Commerces

Vos attentes :

- Un village actif avec un cœur commercial et qui ne soit pas qu'une commune dortoir en y implantant :
 - Un café
 - Un tabac-presse
 - Un point retrait argent
 - Une boutique multi-services. Ex : Prendre l'exemple du centre d'Alby sur Chéran, avec la boutique des "petits galets" qui fait tout : épicerie, crêperie, bar, galerie de peinture, bibliothèque...bref, un lieu de vie et non de société de consommation.

Gilles François :

Quelques surfaces commerciales existent sur Argonay depuis longtemps déjà (Ex : Route du Président Lavy) où se trouvent un coiffeur (Color Coiffure), un restaurant / pâtisserie (Les Saveurs Gourmandes), un institut de beauté (Secret d'Orient), un service d'entretien d'appareils électroménagers (Rafale)...

Cependant, afin que d'autres commerçants veuillent s'installer et puissent perdurer dans une commune si proche d'Annecy et du centre commerçant de Pringy, il fallait absolument une enseigne commerciale qui attire des clients plus nombreux, un petit commerce dit « de proximité » à Argonay ne pouvant survivre seul.

C'est à cette logique qu'a répondu l'installation de Grand Frais : Non seulement, Grand Frais et sa boulangerie rendent un grand service aux Argonautes, il suffit de constater l'affluence, mais ils permettront aussi à des commerçants de s'installer dans les surfaces commerciales prévues juste à côté, au pied des immeubles des Rigoles, grâce à l'apport de clientèle qu'ils devraient leur apporter.

Cependant, il faut bien comprendre que si la commune favorise l'installation de commerces par la réalisation des infrastructures nécessaires (bâtiments, parkings...), il est ensuite nécessaire que des commerçants soient intéressés et décident d'investir et de s'installer. Ce seront des commerces privés et en aucun cas subventionnés par la Mairie, c'est-à-dire par les impôts des Argonautes. Enfin, ces commerces si souvent réclamés ne pourront survivre que si les Argonautes s'y rendent et y effectuent leurs achats.

Concernant les types de commerce, il serait ainsi tout à fait possible qu'un café s'installe dans ce secteur si un candidat se propose. Actuellement les locaux qui sont signés concernent plutôt des services : coiffeuse, esthéticienne, kinésithérapeutes, orthophonistes.

Pour les points de retrait d'argent, la logique actuelle des banques est plutôt à la diminution de ces installations qu'à leur extension. Il est donc aujourd'hui peu probable qu'une banque veuille installer un distributeur de billets, toutes les banques contactées ont décliné notre demande.

- Grand-Frais et boulangerie
 - Pratique

- Dommage que la boulangerie ne soit pas ouverte le dimanche matin
- Génère de la circulation

Gilles François :

La décision d'ouvrir la boulangerie « Marie Blachère » le dimanche matin revient à l'entreprise elle-même, la mairie ne peut pas leur imposer. Ils sont bien conscients du flux de clients le dimanche matin mais la réglementation actuelle impose aux boulangeries un jour complet de fermeture.

Effectivement, de la circulation supplémentaire est générée principalement au début de la route du Parmelan, c'est-à-dire entre l'entrée du parking et le rond-point. Mais, le Grand Frais ouvrant à 9 heures le matin, on ne peut pas l'accuser d'être responsable des embouteillages du matin, ceux-ci étant dus aux trajets domicile-travail avant 9 heures.

La question de la circulation a été abordée dans mon précédent article.

- Un marché
 - Celui qui existait pratiquait des prix trop élevés
 - Incohérence entre "favoriser les circuits courts, les produits locaux, les commerces de proximité" et la disparition du marché, les difficultés des commerces existants engendrées par une grande surface vendue par les élus comme un commerce de proximité

Gilles François :

Le marché a connu un beau succès lors de son ouverture et dans les semaines qui ont suivi. Cependant, les prix pratiqués étaient effectivement plutôt élevés, considérant, injustement, que la population était plutôt aisée.

Mais la fixation des prix des produits par les commerçants n'est pas du ressort de la Mairie mais des commerçants eux-mêmes. Les clients se sont raréfiés, les commerçants ne sont pas revenus, tout ceci avant l'arrivée du Grand Frais.

L'emplacement pour le marché existe toujours, mais malgré de nouvelles sollicitations, aucun commerçant n'a souhaité s'installer avec une offre complémentaire à celle du Grand Frais. Seule la marchande de fromage est présente tous les vendredis.

La Mairie entend bien favoriser les circuits courts et produits locaux sur les secteurs dont elle a la maîtrise.

Cependant, commerce de proximité ne signifie pas nécessairement magasin bio et produits locaux. Il est aussi de la responsabilité de chacun d'acheter les produits dans les commerces qui correspondent à ses propres convictions.

Si la Mairie ne peut pas influencer sur la politique d'achat des enseignes privées (Grand Frais...), elle applique bien sa politique là où elle le peut, par exemple dans les achats de repas pour la restauration scolaire en imposant des repas bios et en se fournissant chez « Mille et un Repas », entreprise située à Argonay et qui sait préparer des repas en bio et en circuits courts.

Associations

Vos attentes :

- Continuer à soutenir les Associations
 - Pérenniser les rendez-vous festifs (Fête de la Pomme, vide-grenier...)

- Les associations sont vivantes grâce au bénévolat et au soutien de la mairie...mais les bénévoles vieillissent, comment impliquer des nouveaux..., Beaucoup travaillent et arrivent tard.
- On a la chance d'avoir de bonnes associations comme Familles Rurales. Ce serait bien que ça dure !
- beaucoup d'associations à Argonay, vecteur d'insertion pour les nouveaux habitants.
- Continuer à soutenir l'action de la Bibliothèque communale.
- Félicitations pour la ferme et la bibliothèque, au top ...et à poursuivre
- Développer des activités
 - Proposer plus d'activité sportive, et artistique // éventuellement un club de fitness
 - Créer du lien (associations de quartier ?)
 - Pouvoir disposer de créneaux acceptables (à compter de 20h00) sur la salle des sports du lycée Lachenal en échange des créneaux laissés sur la salle po., A défaut supprimer l'accès à la salle po au Lycée
- Expliquer le financement
 - Qui décide de la répartition des subventions aux associations et clubs ?

Gilles François :

Le soutien aux Associations fait partie des priorités de la Mairie. Ce soutien se fait non seulement de façon financière (subventions) mais aussi logistique (Equipment et prêt gratuit des salles, aide des services techniques, de la Police Municipale...).

Les subventions aux Associations sont votées en Conseil Municipal. Les montants attribués sont présentés dans les comptes-rendus affichés sur le panneau d'affichage légal à l'extérieur de la Mairie et sont consultables sur le site Internet de la Mairie.

La règle définie et appliquée est la suivante : Les subventions sont attribuées aux associations basées à Argonay et offrant des activités pour les enfants (et donc les 4 associations subventionnées sont la bibliothèque, le football, le tennis et la musique plus une petite subvention pour l'AFR).

Chaque association doit présenter un compte d'exploitation détaillé, le bilan de ses activités présentes et futures, un budget prévisionnel, le nombre d'adhérents d'Argonay et des autres communes et les actions et événements proposés pour récolter des fonds (Soirées dansantes, lotos, fêtes...). Sur ces bases, la commission finance calcule le montant proposé de subvention, qui sera ensuite discuté et voté en Conseil Municipal.

Le but de ces subventions financières est ainsi de permettre à ces associations de continuer à offrir des activités à des tarifs abordables pour les enfants d'Argonay. Mais, comme expliqué précédemment, toutes les autres associations bénéficient des infrastructures « logistiques ».

Le Lycée Lachenal n'occupe la salle Polyvalente que durant le temps scolaire en semaine et en partage avec l'école. A partir de 15h45, cette salle est réservée aux les Associations d'Argonay, c'est-à-dire Familles Rurales (1 créneau, 2 soirs par semaine), le Tennis (1 créneau tous les soirs de la semaine) et le Volley (1 créneau, 2 soirs par semaine). Une négociation est en cours avec la direction du lycée pour obtenir un créneau en soirée au gymnase du lycée pour l'association CALA Handball

Concernant le développement de la vie associative, les nouvelles activités, je ne peux que vous encourager à participer aux Associations existantes (liste sur le site internet de la Mairie).

Les associations ont toujours besoin de bénévoles, que ce soit de façon ponctuelle ou régulière, pour aider, encadrer, organiser, proposer de nouvelles activités... Vous y serez toujours accueillis à bras ouverts, n'hésitez pas à les contacter.

Si animer la vie de votre quartier, développer des liens, aider certains publics (enfants, personnes âgées ...) vous tient à cœur, vous pouvez aussi créer de nouvelles associations.

La participation à la vie associative est un moyen formidable pour s'intégrer dans la vie de la Commune, l'animer, rencontrer de nouvelles personnes et faire en sorte qu'Argonay ne soit pas une ville dortoir mais une ville animée, vivante, conviviale où il fait bon vivre.

Il faut bien avoir à l'esprit que la Commune ne peut pas tout prendre en charge dans ce domaine de l'animation compte tenu de ses effectifs et de ses contraintes budgétaires pour limiter ses dépenses. Elle ne peut donc qu'encourager les Argonautes à s'investir toujours plus dans le tissu associatif.

Spectacles

Vos attentes :

- Bravo à André qui s'occupe de la Ferme et qui nous fait découvrir des spectacles de qualité près de chez nous !!!! Continuez !!!
- Il me semble que la commune met pas mal de choses en œuvre afin que nous puissions rester "actifs" (spectacles et animations à la ferme et à la salle polyvalente réguliers..).
- Organisation de projections cinématographiques ? Éviter le déplacement sur les ciné de l'agglomération ?
- Développer encore des spectacles à la Ferme. (Spectacles de choral, chants folkloriques, musique classique...)

Gilles François :

La Commune est fière de pouvoir animer l'Espace Culturel de La Ferme par une programmation mensuelle de qualité en musique et en théâtre. Les spectacles présentés proviennent soit de sa propre programmation, soit de partenariat avec d'autres salles : Il n'est qu'à citer les grands rendez-vous de la saison : Le festival « Attention les Feuilles » en Octobre avec le Rabelais, la Semaine de l'Insolence en Décembre toujours avec Le Rabelais, le festival du Petit Patapon pour les enfants en Avril/Mai avec 6 autres communes du département, ou le festival de théâtre amateur « Argoscène » le 1^{er} week-end d'Avril avec la Fédération Nationale de Théâtre Amateur (ateliers et représentations).

De plus, l'auditorium de La Ferme est également disponible pour des troupes qui souhaitent le louer pour y présenter leurs propres spectacles, ce qui permet une richesse et une variété supplémentaire dans la programmation.

La Commission Culture a déjà essayé de proposer des projections cinématographiques mais s'est jusqu'à présent heurtée à une impossibilité à cause de la trop grande proximité avec Annecy et ses propres salles.